

Lancement de MSalumni, le répertoire on-line des diplômés de Mastères Spécialisés.

Parmi le panel de formations proposées au sein des établissements membres de la CGE, le Mastère Spécialisé (MS) tient une place importante. Il s'agit d'une marque collective et déposée, propriété de la CGE, qui regroupe des formations à orientation professionnelle dispensées par les écoles membres de la CGE. Ces formations connaissent un succès fulgurant 26 ans après leur création. A ce jour, 418 MS sont proposés par les grandes écoles.

Un label qualité plébiscité, mais sous la menace des « faux mastères »

Ce succès continu pousse la CGE à accréditer chaque année de nouvelles formations de qualité. **Depuis la création du label en 1987**, l'ensemble des MS des grandes écoles a délivré **plus de 100 000 diplômes MS**.

L'accréditation MS s'obtient après validation par la commission dédiée qui se prononce sur la qualité du programme de formation, sa mise en œuvre et l'adéquation des profils sortant avec les attentes du marché.

Leur reconnaissance a suscité et suscite nombre d'usurpations, à la fois par certaines institutions de formation mais également par des prétendus diplômés. La CGE a pris conscience de l'importance d'aider à l'identification des formations effectivement accréditées et des étudiants ayant validé leur parcours par un diplôme de Mastère Spécialisé.

Qu'est ce qu'un MS ?

- une formation en 12 mois à orientation professionnelle
- à plein temps ou à temps partiel = 75 crédits ECTS

Le programme :

- des enseignements théoriques = au moins 350 heures
- une formation pratique
- un projet personnel de recherche lié au stage en laboratoire ou en entreprise de 4 mois minimum et donnant lieu à la soutenance d'une thèse professionnelle écrite.

MSalumni, un répertoire de référence sur les diplômés de MS

Pour répondre à ces attentes, émanant autant des candidats potentiels à ces formations que des entreprises et des diplômés eux-mêmes, la CGE a décidé de **réaliser un répertoire des diplômés de MS, et ce depuis l'attribution des premiers diplômes**.

Outil de valorisation de cette formation originale, **l'annuaire, consultable sur le web, contribuera à démontrer s'il en est besoin l'importance de ces diplômes** dans l'environnement de l'enseignement supérieur français. Il permettra en outre aux entreprises de **vérifier la réelle obtention du MS par un postulant et de repérer des compétences**.

Accessible sur www.cge.asso.fr MSalumni **s'enrichira progressivement des noms des diplômés** ayant expressément manifesté leur volonté de figurer dans le répertoire. Dès l'année universitaire 2013/2014 tous les diplômés qui ne s'y seront pas opposés figureront dans ce répertoire.

Les écoles sont invitées à se rapprocher d'Isabelle Laurençot (isabelle.laurencot@cge.asso.fr) pour transmission de leurs listes de diplômés de MS. **Les diplômés de MS sont également vivement encouragés à manifester auprès d'Isabelle Laurençot leur volonté de figurer dans le répertoire** en joignant une copie de leur diplôme. Possibilité est également donnée de déposer directement le diplôme via l'interface web.

La CGE a pour l'heure recueilli les informations concernant 24 560 diplômés, soit environ ¼ de la population estimée des diplômés depuis création du MS. Parmi eux 258 diplômés ont à ce jour manifesté explicitement leur accord pour figurer dans le répertoire rendu public et sont par conséquent réellement visibles dans MSalumni. Durant les mois à venir les différents réseaux, contacts, relations vont valoriser ce répertoire au service de la communauté des diplômés et des entreprises.

A propos de la CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 218 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers. Organismes de formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, sélection, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 218 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formations et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

Contacts Presse

Isabelle LAURENCOT, Conférence des Grandes Ecoles
tél : 01.46.34.77.56 – mé : isabelle.laurencot@cge.asso.fr
Brigitte POREE, Conférence des grandes écoles
tél : 01.46.34.77.63 – mé : brigitte.poree@cge.asso.fr